

Question 1 : pourquoi Descartes juge-t-il nécessaire de nous faire part de ses méditations ?

Descartes estime que, malgré les réticences qu'il éprouve à nous communiquer ses méditations, il doit néanmoins les livrer au public. La raison de cette nécessité (il parle de « contrainte »), réside dans le fait qu'il souhaite que tout un chacun puisse juger "si les fondements que j'ai pris sont assez fermes".

Il est nécessaire de distinguer deux types d'arguments dans cette première phrase du texte. En effet Descartes expose d'abord les raisons pour lesquelles il ressent des réticences à partager ses réflexions avec le public pour ensuite exposer la raison pour laquelle il doit cependant passer outre ces réticences pour rendre public le résultat de son travail de réflexion.

Descartes ressent ainsi très bien le risque auquel il s'expose en faisant part de ses méditations : du fait de leur nature **métaphysique**, ie ici de leur caractère **abstrait**, il évalue qu'elles ne seront pas facilement à la portée de tout le monde, même s'il choisit de publier son *Discours* en français pour le rendre accessible au plus grand nombre et non pas en latin pour les seuls doctes. En effet l'être humain est porté spontanément à aller vers ce qui est concret, facile et familier. Si Descartes éprouve donc la crainte que la réaction des lecteurs soit celle du rejet. C'est pourquoi son mouvement spontané le porterait à ne pas échanger, communiquer, à autrui ses réflexions.

Si elles sont si abstraites c'est qu'elles portent sur la recherche des premiers **principes**, des **fondements** (points de départ logiques de la connaissance) sur lesquels peuvent reposer toutes les connaissances qui de ce point de vue en seront les **conséquences**. Ces premiers principes échappent à une appréhension directe sensible (**empirique**) ; ils sont de nature intellectuelle et le fruit d'une recherche faite de réflexion uniquement. Ils sont donc le résultat d'un travail de réflexion abstraite, effort de réflexion qui va contre la facilité de la perception sensible. Ainsi peu se risquent dans ces contrées de la réflexion métaphysique, généralement la spécialité des philosophes. On retrouve ainsi l'étymologie du terme métaphysique « ce qui est au-delà de l'expérience sensible », au-delà de la physique, de l'étude de la nature, du concret.

Mais malgré toutes ces raisons qui font que le plus grand nombre, ie le public auquel est proposée la lecture du *Discours*, sera peu spontanément enclin à le lire, Descartes est **contraint**, c'est là une force qui le pousse à passer outre ses réticences pour accomplir une nécessité : il doit les communiquer parce que sinon son projet ne pourra pas être pleinement réalisé. En effet il faut que tous puissent juger de **la valeur de vérité** des fondements qu'il a trouvés.

C'est donc un argument avant tout épistémologique qui est avancé : si cette possibilité que chacun puisse **librement** juger est nécessaire c'est parce que la vérité philosophique des principes est une **vérité objective** et donc universelle. Pour que Descartes soit assuré que les fondements qu'il a découverts sont bien **vrais**, ie **universels** et **nécessaires**, il faut que les autres êtres raisonnables puissent également les reconnaître comme vrais.

La seconde raison que l'on peut déduire de son argument est plus d'ordre anthropologique : Le jugement des autres est nécessaire du fait de la faillibilité naturelle de tout esprit humain qui peut se tromper, commettre des erreurs de raisonnements ie des paralogismes. Ce risque d'erreur appartient **par essence** à l'être humain, ainsi Descartes y est-t-il sujet au même titre que les autres : « jugeant que j'étais sujet à faillir autant qu'aucun autre ». Ainsi quelque soit la conviction intérieure et subjective d'être dans le vrai qu'il possède, il a le devoir de consulter autrui afin d'avoir la ferme assurance qu'il n'a pas commis d'erreur de raisonnement. Donc la médiation du jugement d'autrui est condition nécessaire (mais non suffisante) de l'établissement de la vérité objective et nécessaire.

La liberté de juger ainsi que la nécessité de rendre public ses pensées sont des conditions de possibilité de la recherche de la vérité. En effet si l'on parle de LA vérité et non pas de SA vérité, on présuppose alors que tout être raisonnable doit pouvoir être d'accord, en droit, avec la vérité que l'on a découverte puisqu'on lui donne un caractère objectif. Tout un chacun doit donc avoir la possibilité d'user de son bon sens, propriété universelle de l'être humain comme Descartes l'a montré dans la première partie du Discours, de sa capacité de juger du vrai et du faux. Son jugement étant nécessaire pour attester du caractère objectif de la vérité découverte. Une vérité que l'on cherche donc à imposer en affirmant que c'est ainsi et pas autrement et qu'au examen critique n'est toléré est donc par là même suspecte puisqu'on reconnaît la possibilité qu'elle ne résiste pas à l'examen libre de ma capacité de juger. D'autre part croire que l'on est tout seul à posséder la vérité peut poser problème du fait de ce même caractère objectif de la vérité. Pour autant si l'accord universel est nécessaire pour reconnaître la vérité celui-ci n'est pas une garantie suffisante puisque la majorité peut toujours se tromper comme vient de le montrer à Descartes le procès qui a été fait à Galilée concernant sa démonstration pourtant rationnelle (donc objective et universelle) de l'héliocentrisme contre le géocentrisme. Cependant il reste de la responsabilité de Descartes de s'assurer par tous les moyens dont il dispose (en plus de la vérification de la validité de ses raisonnements et de son honnêteté) que la vérité qu'il dit avoir découverte est bien objective et universelle en rendant public son travail et se soumettant à l'épreuve des objections d'autrui.

Question 2 : quelle observation a-t-il pu faire concernant les mœurs ?

Descartes a pu **inférer une généralité** à partir de son **expérience** : en ce qui concerne les mœurs (c'est-à-dire les coutumes, les habitudes morales propres à une culture donnée, les comportements qui sont considérés comme souhaitables, les règles que l'on doit suivre pour bien se conduire dans la vie) ses principes sont incertains. Ce qui caractérise donc les règles morales c'est leur caractère **douteux**, elles sont parfois vraies parfois fausses en fonction de l'époque, de la particularité des situations, des pays. Leurs caractères **relatif** et **variable** les rendent donc incertaines ie pas **absolument** fiables et pourtant il faut y obéir comme si elles étaient totalement fiables pour pouvoir vivre en société. La règle qui régit donc les meurs est : quand une règle morale paraît incertaine il faut néanmoins y obéir **comme si** elle était certaine.

Descartes fait ici référence aux règles qu'il a établies précédemment (Troisième partie) concernant la morale. Il a ainsi mis en place une « **morale par provision** », les règles en sont simples : il faut obéir aux règles morales en vigueur dans la société dans laquelle on réside durant le temps consacré à la recherche de la vérité. On ne peut éliminer les règles morales sous prétexte qu'on a constaté qu'elles sont souvent incertaines, douteuses puisqu'on en a besoin pour vivre en société, pour agir et que la recherche de la vérité prend du temps. Il s'agit donc ici d'une morale

pragmatique fondée sur la nécessité de l'action alors que la pensée ne fonctionne pas dans ce temps de l'urgence.

Question 3 : quelle méthode utilise-t-il pour rechercher la vérité ?

Contrairement à ce qui se passe pour les mœurs (pour lesquelles non seulement on peut se contenter de règles incertaines mais en plus on le doit) concernant le domaine de **la recherche de la vérité** une telle méthode ne peut être satisfaisante et ne doit pas l'être. La vérité se définit en effet par **l'absolument certain**, ce dont on ne peut pas douter, ainsi le douteux s'oppose par définition au vrai. **Le douteux en effet peut être soit vrai soit faux**, on ne sait pas, or le vrai est l'opposé du faux, il ne peut donc jamais y être mêlé, il doit en être très rigoureusement distinct.

Ainsi **la règle méthodologique** à laquelle Descartes va se fier pour rechercher le plus sûrement possible la vérité est : tout ce qui est douteux sera considéré comme faux. Le reste d'une telle méthode sera nécessairement définie par **l'indubitable qui est le critère distinctif de la vérité**.

L'important est de noter ici le caractère méthodologique de cette règle : il s'agit bien de faire **comme si** (« feindre »), pour les besoins de la recherche, le douteux était équivalent à du faux. En effet ce qui est douteux est par définition possiblement soit vrai soit faux. Descartes choisit de le réduire **artificiellement** à l'unique possibilité du faux afin d'être sûr que la proposition à laquelle il souhaite aboutir sera absolument vraie, sans aucune possibilité de fausseté. C'est donc grâce à cet artifice qu'il espère pouvoir trouver une vérité sûre et certaine, exempte de toute possibilité de fausseté.

Question 4 : Quels sont les trois objets qu'il examine avec sa méthode ?

La quête de vérité de Descartes va le conduire à examiner à l'aide de la règle méthodologique dont il vient de se doter quelles sont les voies d'accès fiables au vrai et par là-même quelles sont les connaissances vraies.

a) Les données des sens sont-elles indubitables ie toujours vraies ?

Le premier type de connaissance qu'il examine est le plus immédiat : les connaissances acquises par le biais des sens. Ces connaissances sont-elles absolument fiables ? L'expérience montre que les sens nous trompent parfois, ils ne nous permettent pas d'atteindre de l'indubitable puisque parfois ce qu'ils nous donnent à percevoir est vrai et parfois c'est faux, donc les sens ne nous donnent accès qu'à du douteux ; Or en vertu du doute méthodologique le douteux doit être considéré en matière de recherche de la vérité comme du faux donc les sens ne nous donnent accès qu'à des connaissances fausses.

Un exemple du fait que les sens nous trompent peut se trouver dans les arguments empiriques (tirés de l'expérience sensible, des données des sens) du géocentrisme : je ne sens pas la terre bouger et encore moins tourner, je vois le soleil se lever à l'est pour aller se coucher à l'ouest. En fait en toute rigueur nous devrions dire que les sens ne nous trompent pas : ils ne prétendent et n'affirment rien **mais** que c'est plutôt nous qui jugeons mal, qui inférons mal à partir des informations sensorielles qu'ils nous donnent : si *je ne sens pas* que la terre bouge (et cette sensation est vraie) pour autant je n'ai pas le droit d'en inférer qu'*elle ne bouge pas* sans pouvoir le démontrer rigoureusement. Cf aussi les illusions des sens, les mirages, etc...

b) **Les raisonnements** sont-ils indubitables ?

De même la raison nous permet d'élaborer des raisonnements qui sont parfois justes et parfois faux, les raisonnements, parce que les paralogismes sont toujours possibles, sont douteux, et en vertu du doute méthodologique le douteux est équivalent à du faux, donc les raisonnements sont faux dans leur ensemble.

Descartes montre que concernant les raisonnements les plus simples de géométrie, par exemple, il arrive à tout un chacun de se tromper. Ainsi quand je tente de résoudre un problème de géométrie alors même que j'ai plusieurs fois vérifié que mon raisonnement est juste et que mon résultat l'est aussi il arrive cependant qu'à la correction d'un exercice je prenne conscience de mon **erreur de raisonnement**, non perçue pourtant lors des vérifications, tant mon raisonnement me paraissait logique. **Le paralogisme** est donc un raisonnement qui, s'il ressemble à un raisonnement logique, transgresse pourtant ses règles pour finalement être faux. Descartes pousse ainsi très loin le doute puisqu'il le porte dans les démonstrations qui jouissent le plus souvent d'un statut de certitude : les démonstrations géométriques et mathématiques. Si même en ces matières le paralogisme est possible a fortiori dans les raisonnements portant sur des matières moins rigoureuses que les chiffres le risque d'erreur est encore plus grand.

c) **Les pensées** sont-elles indubitables ?

Enfin les pensées que nous avons de manière générales sont soit vraies soit fausses, comme le sont par exemple les pensées que nous avons pendant les rêves dont nous croyons fermement qu'elles sont vraies quand nous rêvons et qui s'avèrent fausses en fait dès que nous nous réveillons. Si ces pensées peuvent être soit vraies soit fausses c'est qu'elles sont douteuses or le douteux est équivalent à du faux, donc les pensées sont fausses.

Descartes met ici l'accent sur le caractère douteux de nos pensées. **L'argument du rêve** montre bien que ce caractère de certitude de la réalité et de la vérité de nos pensées lorsque nous rêvons est trompeur : dès que nous nous réveillons nous prenons conscience de notre erreur de jugement. On saisit bien cela par exemple dans le cauchemar : ma terreur vient bien de ce que je prends pour réelles des représentations qui ne sont en fait que construction onirique. De même le sentiment de malaise étrange que j'éprouve après certain rêve dont **l'impression de réalité** était telle que même éveillé j'ai du mal à me défaire de l'impression de l'avoir réellement vécu. Toutes ces pensées qui correspondent à de pure construction onirique me semble pourtant terriblement vraies quand je suis en train de rêver, qu'et-ce qui prouve alors que le sentiment de vérité et de réalité que j'ai concernant mes pensées en général n'est pas faux lui aussi ? (CF Matrix)

Question 5 : Descartes trouve-t-il une vérité indubitable ?

Au terme de son examen on se rend compte que Descartes a évacué par le biais de sa méthode la totalité des connaissances possibles, accessibles par les sens, la raison et la pensée en général. Il semblerait donc qu'il ait échoué à trouver une vérité indubitable et que l'être humain soit condamné au scepticisme : il ne peut que douter et doit renoncer à trouver un fondement indubitable, absolument fiable, à la connaissance.

Mais au terme de son raisonnement se produit une rupture : « mais aussitôt après », et cette rupture s'accompagne d'une prise de conscience : « je pris garde que ». Penser ainsi, comme il vient de le faire, que tout ce qu'il pense, tous les objets de sa pensée, est faux présuppose nécessairement l'existence de quelqu'un qui pense, **qui est sujet de cette activité de penser**

indépendamment du contenu et de la valeur de vérité du contenu de ses pensées. Ainsi donc Descartes peut atteindre cette vérité indubitable qu'il recherchait : « je pense donc je suis ». En effet quand bien même je doute de la vérité de toutes mes pensées il n'en reste pas moins que douter c'est penser et que pour penser il faut que quelqu'un soit sujet de cette activité de penser. Ainsi aucune attaque sceptique ne peut détruire cette certitude puisque le sceptique est quelqu'un qui doute de la vérité des pensées mais il oublie que pour pouvoir en douter encore faut-il penser et exister. Même si tout ce que je pense est faux, il faut bien que quelqu'un le pense. Et cela seul est certain, indubitable.

Question 6 : Que déduit Descartes de ce premier principe ? Que suis-je ?

§2 : Que suis-je ?

Seconde étape qui fait suite à la découverte du "je pense donc je suis" : de ce constat de son activité de penser et de son existence qui en est indissociable, il en vient à se demander : qu'est-ce que je suis ? Pour répondre à cette question, il utilise en partie la même méthode que Socrate : "examinant avec attention" et poursuit le doute : "je pouvais feindre que je n'avais aucun corps et qu'il n'y avait aucun monde ni aucun lieu où je fusse", ce double doute qui porte sur son corps et le monde réel est possible au sens de pensable sans contradiction éprouvée.

Mais un doute s'avère par contre impossible : "mais que je ne pouvais pas feindre pour cela que je n'étais point", son existence est indubitable alors que celle de son corps et du monde réel sont douteuses.

Et c'est même plus que cela : du seul fait qu'il doute de la vérité des autres choses, il s'en suit, comme conséquence nécessaire et indubitable et qui sort même paradoxalement confirmée et renforcée de l'action de douter de tout ce qui est, la certitude de son existence : "il suivait très évidemment et très certainement que j'étais".

A l'inverse : dans l'hypothèse d'une cessation de son activité de penser, quand bien même son corps et le monde réel existeraient bel et bien contrairement à ce qu'il avait imaginé, "je n'avais aucune raison de croire que j'eusse été".

Il tire de ces deux raisonnements la conclusion suivante : "je connus de là que j'étais une substance dont toute l'essence n'est que de penser, et qui, pour être, n'a besoin d'aucun lieu, ni ne dépend d'aucune chose matérielle." Descartes répond ainsi à la seconde question qu'il s'était posée "qu'est-ce que je suis ?" : une substance dont l'essence n'est que de penser". Il définit ainsi l'essence même de l'être humain en tant qu'il est un sujet pensant, un être dont la caractéristique essentielle est de penser. Il établit de plus l'indépendance de l'existence de l'esprit et de la matière

Conséquence qui en découle : "ce moi, c'est-à-dire l'âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement distincte du corps", en ce que l'on nommera le dualisme cartésien entre deux substances : substance pensante et substance étendue, la pensée existant de manière absolue, sans aucune dépendance, relativité au corps et plus généralement à la matière.

- "et même qu'elle est plus aisée à connaître que lui, et qu'encore qu'il ne fût point, elle ne laisserait point d'être tout ce qu'elle est". Il affirme aussi, comme conséquence de cette découverte du cogito, que celui-ci est plus facile à connaître que le corps contrairement à ce que la doxa affirme (le corps parce qu'il peut être perçu par les sens est plus facile à connaître que

l'âme, principe tellement invisible et immatériel que certains doutent de son existence voire même la nient (les matérialistes dogmatiques).

Il tire jusqu'à ces conséquences ultimes l'affirmation de l'indépendance totale de l'esprit et du corps : l'âme est totalement ce qu'elle est même si le corps n'existait pas. S'annonce ici l'affirmation de l'immortalité de l'âme qui en tant qu'elle est non matérielle est éternelle, incorruptible, non tributaire des mécanismes matériels de dégradation et de disparition de la matière.

Ces affirmations sont, à l'heure du développement des neurosciences, très controversées, voire réfutées grâce aux progrès, notamment, de la psychologie expérimentale et cognitive. Le simple fait de l'influence des maladies cérébrales sur la capacité de penser atteste d'une solidarité de fait de cette compétence avec la matière cérébrale, celle-ci apparaissant comme condition de possibilité de la première.

MATIERE/ESPRIT

§3 : A quoi reconnaît-on la vérité ?

En conséquence de la découverte du premier principe de la philosophie, Descartes tire de l'examen de ce premier principe une nouvelle conséquence qui vient répondre à la question : Qu'est-ce qui est requis en général à une proposition pour être vraie et certaine ?

Il tente ainsi d'identifier les critères de la vérité, signes desquels on peut savoir avec certitude être face à une vérité.

Dans la mesure où Descartes est absolument sûr d'être face à une proposition vraie avec le « je pense donc je suis », puisqu'elle s'est avérée indubitable, il doit donc être possible de déduire de ses caractéristiques les caractéristiques universelles du vrai.

La règle qu'il en tire est aussi simple que l'est le premier principe : « les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies », il ajoute une seule difficulté : « il y a seulement quelque difficulté à bien remarquer quelles sont celles que nous concevons distinctement ».

Texte complémentaire : Les principes de la philosophie, Lettre-préface :

« Il * doit commencer tout de bon à s'appliquer à la vraie philosophie, dont la première partie est la métaphysique qui contient les principes de la connaissance entre lesquels est l'explication des principaux attributs de Dieu, de l'immatérialité de nos âmes et de toutes les notions claires et simples qui sont en nous. La seconde est la physique, en laquelle, après avoir trouvé les vrais principes des choses matérielles, on examine en général comment l'univers est composé [...]. En suite de quoi il est besoin aussi d'examiner en particulier la nature des plantes, celle des animaux, et surtout celle de l'homme, afin qu'on soit capable par après de trouver les autres sciences qui lui sont utiles. Ainsi toute la philosophie est comme un arbre dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales : à savoir la médecine, la mécanique et la morale ; j'entends la plus haute et la plus parfaite morale, qui présupposant une entière connaissance des autres sciences, est le dernier degré de la sagesse. »